



Saison 2022/2023
Procès-Verbal N°10

Comité de Direction

Réunion du Mardi 21 Mars 2023

Présidence : Nicolas POTTIER.

Présents : Claude BARRÉ, Joël BÉASSE, Vincent CALLICO, Yann CHAUVEL, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Marie-Claude HOUDAYER, Benoît LEFÈVRE, Pierre MONNIER, Gérard PELOUIN, Pascal PERRET, Stéphanie PETTIER et Alain QUINTON.

Assistent à la réunion : Fabrice GUILLOCHIN (Président CDA),
Mickaël DUPIN (Directeur Administratif).

Absents excusés : Geneviève CHARRIER, Pascal PINÇON, Jean-Noël PICOT.

La séance est ouverte à : 18h30

Le Comité Directeur informé du décès de :

- Mr René BRISARD : papa de Jérôme BRISARD Arbitre international.
- Mr Claude SIMONET : Ancien Président de la Fédération Française de Football et ancien Président de la Ligue Atlantique.
- Jean-Pierre HAMONIC : Vice-président du club de Ballée.
- Michel NORMANT : Club de Meslay du Maine.

présente ses sincères condoléances aux familles et aux clubs.

Reçu remerciements de Paulette MARCHAND suite aux marques de sympathie témoignées par le District à l'occasion du décès de Daniel MARCHAND.

ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Adoption des procès-verbaux.
- Informations de la Fédération Française de Football.
- Informations de la Ligue des Pays de la Loire.
- Informations du District de la Mayenne.
 - Format des Coupes Seniors.
- Questions Diverses / Tour de table.

PRÉAMBULE

Le Comité de Direction du District de la Mayenne est attristé par l'image montrée par les dirigeants de la Fédération Française de Football dans la gestion de la crise traversée actuellement par l'association.

Ceci n'est pas la conception que les élus du District se font du service et du dévouement que nous devons avoir envers les clubs, les licenciés, les supporters et surtout pour l'image du football en général.

Un débat puis un vote a été fait sur la nécessité ou pas de publier un message sur la situation de la Fédération.

Résultat du vote : 13 pour et 1 abstention.

PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal n°7 du Comité de Direction du Mercredi 11 Janvier 2023 est adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal n°8 du Bureau de Comité de Direction du Mercredi 22 Février 2023 est adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal n°9 du Bureau de Comité de Direction du Mercredi 8 Mars 2023 est adopté à l'unanimité.

1 – FÉDÉRATION

- Le 16 Mars, reçu un courrier de Mr Phillippe DIALLO – Président par intérim de la Fédération Française de Football. [Lire ci-dessous !](#)



Courrier Ligues et
Districts - 2023.03.16.

- Reçu un courrier de Vincent NOLORGUES – Président de la Ligue du Football Amateur – relatif au montant de l'enveloppe régionale « part clubs » pour la campagne de subventionnement « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport 2023.
- Reçu de Philippe DIALLO des courriers adressés aux mairies et aux clubs (Changé – Bonchamp – St Berthevin) qui ont prêté leurs installations pour les entrainements des différentes équipes à l'occasion du Tournoi de France Féminin. Courriers transmis.
- La Direction Technique Nationale a réuni ses Directeurs Techniques Régionaux à Laval, les Mardi 7 Mars 2023 Ouverture à 11H00 (Café d'accueil à partir de 10H30) et Mercredi 8 Mars 2023 (de 08H30 à 11H00).

2 - LIGUE

- Reçu les documents afférents aux propositions de récompenses fédérales.
Courrier co-signé de Didier ESOR - Président de Ligue – et Nicolas POTTIER – Président du District adressé à un arbitre qui diffusait sur les réseaux des images et des sonorisations des matches qu'il arbitrait. Rappel : « ... *qu'aucune forme d'exploitation audiovisuelle des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Ligue ou du District concerné* ».
- Information du service informatique sur une dégradation de service sur les sites internet et sur le portail des Officiels. Les équipes techniques de la Fédération travaillent activement à la résolution de ces dysfonctionnements.
- Reçu les procès-verbaux des semaines 5 à 10. Remerciements.
- La Ligue des Pays de la Loire propose, à l'attention des clubs et des centres de gestion, des formations de perfectionnement aux outils de bureautique et de communication. [Lire ici !](#)
- Reçu mail de Lionel DUCLOZ – Directeur Technique Régional – concernant un système vidéo lié à la formation. Le District réfléchit des suites à donner.

- Informations du service informatique de la procédure à suivre lors d'une rencontre qui a été reportée et que sur la Feuille de Match Informatisée des licenciés soient en doublons dans la composition des équipes. Il faut revenir à la préparation de l'équipe en cliquant sur le bouton « préparer » ; enregistrer de nouveau la composition ; les doublons disparaissent.
- Reçu les copies des courriers adressés par la Commission Régionale Terrains et Installations Sportives à :
 - La mairie de Louverné concernant le projet de rénovation d'un ensemble vestiaire. Avis favorable de la Commission.
 - La Communauté Laval Agglo concernant la création d'un gazon synthétique sur un terrain existant à Louverné. Avis favorable de la Commission sous réserve des recommandations portées dans le courrier.
 - La Communauté Laval Agglo concernant la création d'un gazon synthétique sur un terrain existant à Loiron. Avis favorable de la Commission sous réserve des recommandations portées dans le courrier.
 - La Communauté Laval Agglo concernant le projet d'éclairage sur le terrain synthétique de Loiron (voir ci-dessus). Avis favorable de la Commission sous réserve des recommandations portées dans le courrier
- Reçu une information de la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions Jeunes masculins qui réintègre l'équipe de Louverné Sports dans le Championnat Régional U17 R2 groupe C 2^{ème} Phase. La Commission rappelle au club que l'entente devra être transformée en Groupement Jeunes d'ici la fin de la saison.
- Le nouveau parcours de formation sera présenté aux élus du Comité de Direction du District et aux intervenants directement concernés par ce changement. Cette réunion aura lieu le Mardi 2 Mai au siège du District de la Mayenne.

3 - DISTRICT

Le Comité de Direction insiste avec force pour rappeler à toutes et à tous que le personnel administratif du District ne peut pas être un défouloir lors des conversations téléphoniques. Il est précisé que le personnel administratif applique les décisions prises par les diverses commissions qui s'appuient sur les règlements en vigueur. En aucun cas il est responsable des situations individuelles ou collectives. En cas de contestations, il existe des procédures réglementaires ou bien il faut privilégier la correspondance écrite qui sera transmise à la commission compétente qui apportera le cas échéant une réponse.

3.1 – Licences :

- Au 21 Mars 2023. Le District enregistre 18467 licences soit +0.79% par rapport à la même date la saison dernière où il était comptabilisé 18323 licences.

3.2 – Activités Clubs :

- Le Comité de Direction prend acte du changement de nom du club de Chailland Sports qui devient FC Chailland.

3.3 – Informations :

- Campagne Agence Nationale du Sport est ouverte. Date limite de dépôt des dossiers est fixée au Jeudi 12 Mai 2023 à midi. [Lire ici !](#) ou [Lire ici !](#)
- Publication de la situation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage au 28 Février 2023. [Lire ici !](#)

3.4 – Correspondances :

- Fédération Française des Clubs Omnisports : Les newsletter InfomniSPORTS n°195 - 196 et la revue OmniSPORTS n°164.
- Reçu un mail de Romain DUCHE dont l'objet est : « que font vos arbitres ». Le District rappelle que seules les correspondances adressées, via l'adresse officielle du club et dont la personne signataire est identifiée feront l'objet d'une réponse.

- Un club a demandé à reporter une rencontre à une date ultérieure pour cause de voyage scolaire. Refus du District. Ce dernier rappelle qu'il est possible d'avancer une rencontre par rapport au calendrier initial (sous réserve de l'accord de l'équipe adverse) mais pas de la repousser.
- Mail en date du Jeudi 6 Mars de Mr Kévin FOUCOIN – Président de l'AS Oiseau – relatif à la désignation d'un arbitre. Nicolas POTTIER a répondu qu'il ne veut pas interférer avec les décisions des bénévoles de la Commission d'Arbitrage.
- Reçu du Comité Départementale Olympique et Sportif l'invitation à l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports). Remerciements.
- Reçu une invitation à la soirée le 4 Mars 2023 du club JS Laval Maghreb. Remerciements. Nicolas POTTIER s'excuse, retenu par d'autres obligations.
- Reçu une invitation à la soirée le 4 Mars 2023 du club de l'US Changé. Remerciements. Nicolas POTTIER s'excuse, retenu par d'autres obligations.
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif propose le premier parcours de formation « Les fondamentaux en matière de violence et harcèlement sexuel et sexiste ». Cette formation aura lieu le Vendredi 7 Avril l'adresse à l'ensemble des clubs sportifs. [Inscription ici !](#)

3.5 – Arbitrage :

- Dossiers médicaux licences arbitres :
 - Reçu de Marilyne PISCIOTTA – Direction Médicale de la Fédération Française – un document d'habilitation des secrétaires rattachées auprès des commissions médicales ou d'arbitrage. Remerciements.
 - Procédure réglementaire établie dans le cadre de la conservation des données personnelles et médicales relatives aux dossiers médicaux des arbitres.
- Reçu un mail de Jean-Luc LE MÉTAYER – Responsable des gymnases Mairie de Laval – rapportant un mail de Romuald CROISSANT – Président de l'Aéromodélisme de Laval – relatif au comportement d'un arbitre en marge d'une rencontre de Futsal. Si les faits sont exacts, le District regrette de tels agissements de la part d'un officiel. Mail transmis au Président de la Commission d'Arbitrage pour suite à donner.
- Conformément à l'alinéa 7 de l'article 16 des Règlements des Compétitions de Ligue et de District qui précise : « *Le club qui reçoit est l'organisateur de la rencontre, et prend en charge toutes les obligations qui en découlent. Le club susceptible de recevoir sur différents terrains précisera par courtoisie au club adverse l'adresse exacte et la nature du terrain utilisé pour chaque rencontre. **Toutefois, il appartient au club visiteur et à ses joueurs de prendre leurs dispositions en termes d'équipement. Un club visiteur ne pourra valablement refuser de jouer au motif que la surface du terrain utilisé ne correspond pas à celle qui était primitivement annoncée*** », cette disposition s'applique de facto aux arbitres qui officient lors de cette rencontre.
En résumé, un arbitre ne peut pas refuser d'arbitrer ou reporter le match sous prétexte qu'il n'a pas les chaussures adéquates au terrain sur lequel la rencontre va se disputer.
Une information rappel va être adressée aux arbitres.
- Formation Initiale d'Arbitre de Janvier : 12 Candidats 10 admis 6 seniors – 1 jeune – 3 Très Jeunes Arbitres) et 2 refusés.
Formation Initiale d'Arbitre de Janvier (Futsal) : 10 Candidats 8 admis (8 seniors) et 1 absent + 1 refusé.
Formation Initiale d'Arbitre d'octobre : 15 Candidats 13 admis (5 seniors – 5 jeunes – 3 Très Jeunes Arbitres) et 2 refusés.

Selon la réglementation en vigueur (Article 11 du Statut de l'Arbitrage) et l'Annexe 5 (examens pratiques) du Règlement Intérieur de la Commission Départementale d'Arbitre, sur proposition de cette dernière, le Comité de Direction nomme :

Arbitre de District Stagiaire :

Jonathan AUBRY (A Cuillé-St Poix) – Noé BEAUSSIER (US St Pierre la Cour) – Nino BELLANGER (US St Berthevin) – Taha BEKBACHI (FA Laval) – Charly BOURGES (Ste Gemmes Sports) – Erwan CORLAY (US St Jean-sur-Mayenne) – Khassoum DRAME (US Changé) – Andrew FREEMAN (US Pays de Juhel) – Alexis GERBOUIN (US Argentré) – Paul GILET (US Changé) – Marie-Claude HOUDAYER (V St Georges-Buttavent) – Thierry HOUSSEMAGNE (US Méral-Cossé) – Gabin HUCHET (V St Georges-Buttavent) – Arnaud JARDIN (FC Astilé-Cosmes) – Loane LECOQ (US Forcé) – Antonin LELIÈVRE (ES Bonchamp) – Damien LEPINE (Bazougers Futsal) – Lenzo MARMIGNON (US Changé) – Mathéo MESSE (US Méral-Cossé) – Lilian MONGONDRY Lilian (ES Quelaines) – Théo MORIN (US Entrammes) – Mathéo RENARD (US Villiers-Charlemagne) – Thomas THERREAU (AM.S Andouillé).

Arbitre de District Futsal Stagiaire :

Maidé BELGHECHAM (JS Laval Maghreb) – Antoine CHESNEAU (US Changé) – Jérôme CHAPPUY (Ambrières-Cigné F.) – David COUTURIER (A Laigné-Loigné) – Jean-François DUCHEMIN (USC Pays de Montsûrs) – Anthony MONTOIR (ES Bonchamp) – David POIRRIER (FC Sud Ouest Mayennais) – Yakup VURANOK (AS Laval Bourny).

Arbitre de District :

Nino BELLANGER (US St Berthevin) – Noé BEAUSSIER (US St Pierre la Cour) – Taha BEKBACHI (FA Laval) – Charly BOURGES (Ste Gemmes Sports) – Timéo CROISSANT (Louverné Sports) – Laïd DEGAA (US Entrammes) – Thomas DELAPORTE (CA Évron) – Paul GILET (US Changé) – Thierry HOUSSEMAGNE (US Méral-Cossé) – Quentin JULLIOT (FC Craon) – Loane LECOQ (US Forcé) – Morgan LEPELLETIER (FC Craon) – Damien LEPINE (Bazougers Futsal) – Lilian MONGONDRY Lilian (ES Quelaines *Démission en janvier*) – Kyllian MORENNE (US Louverné) – Yann RESMOND (CA Évron) – Zoé TESSIER (US Changé) – Thomas THERREAU (AM.S Andouillé) – Romain TOUBLANC (SCL Port-Brillet).

Arbitre Futsal :

Jérôme CHAPPUY (FC Ambrières-Cigné) – Jean François DUCHEMIN (USC Pays de Montsûrs)

3.6 – Salariés :

- Demande de rupture conventionnelle de Thomas BORET qui est salarié en tant qu'éducateur à la Section Sportive Jules RENARD. Claude BARRÉ et Mickaël DUPIN sont chargés de fixer les délais de convenance et d'instruction de la procédure liés à la mise en place de la rupture conventionnelle.
- Valentin GARNIER, déjà salarié du District, va palier au départ de Thomas BORET.
- Le District acte la démission de Thomas LEMARIÉ intervenant éducateur à la section futsal de Fernand PUECH.
- Concernant les congés estivaux des salariés administratifs, le retour devra être effectif au plus tard le Mercredi 16 Août.
Il n'y aura pas de congés accordés entre le 16 Août et la date de l'Assemblée Générale.
Les permanences du samedi reprendront le Samedi 9 Septembre.

3.7 – Partenariat :

- Une réunion est programmée le 7 Avril entre Nicolas POTTIER et Jean-Philippe GOULET- Crédit Agricole -, pour évoquer le partenariat liant les deux entités.

3.8 – Trésorerie :

- Paiement de la Fédération Française en faveur du District des 5000€ au titre « Développement Arbitrage Amateur ».

3.9 – Nouvelles Pratiques :

- Pascal PINÇON (excusé) transmet les informations suivantes :
 - Le 1^{er} critérium de Foot en Marchant aura lieu le Jeudi 23 Mars à Entrammes. Les équipes inscrites à ce jour : L’Huisserie / Bonchamp / Ruillé-Loiron / Entrammes. D’autres équipes sont en attente de confirmation d’inscription.

3.10 – Conseillers Techniques :

- Arnaud BULENGER :
 - Bilan du rassemblement des U14 Garçons du Vendredi 17 Février. Remerciements.
 - Reçu la liste des joueurs retenus pour le dernier match de sélection/préparation de la sélection départementale U14 garçons. Match le Mercredi 5 Avril.
 - Retour sur le rassemblement des U14 et U15 féminines. Remerciements.

3.11 – Divers :

- Demande de prêt pour les structures gonflables. Le District ne donne pas une suite favorable à une demande de club. Le prêt des structures n’est réservé que pour des animations de clubs.

3.12 – Coupes de District :

- Une présentation orale sur le futur schéma des diverses Coupes et Challenges du District est réalisée par Nicolas POTTIER et Pascal PERRET, Président de la Commission Départementale d’Organisation des Compétitions. Une présentation définitive sera adoptée lors du prochain Comité de Direction.

4 – QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

- Pierre MONNIER :
 - Samedi 25 Mars : remise du Label Jeune au club du JA Soulgé sur Ovette.
- Claude BARRÉ :
 - Dimanche 19 Mars a représenté le District pour la rebaptisation du stade de Nuillé Sports. Désormais le stade porte le nom de Roland MIANNAY.
- Joël BÉASSE :
 - Formation Initiale d’Arbitrage Futsal du 4 Février 2023 : 10 candidats 1 refusé - 1 absent - 8 reçus.
 - L’effectif mayennais global (District et Ligue) est de 27 arbitres futsal.
 - Finales Jeunes Futsal du samedi 11 Février 2023 : 16 arbitres ont officié en U13, U15 et U18 avec un référent adulte arbitre Futsal pour les encadrer.
 - Finales futsal U11 à St Berthevin : 8 arbitres convoqués mais 5 présents.
 - Saluer la nouvelle performance de l’US VILLIERS qualifié, seul club mayennais encore en lice, pour les 1/4 de finales de la Coupe Régionale Futsal. (Tirage Jeudi 23 Mars).
 - Date des finales des Coupes : Mercredi 17 Mai à BALLEE (sous réserve d’un accord pour le lieu).
- Fabrice GUILLOCHIN (Président de la Commission d’Arbitrage) :
 - Stage pratique du 21 janvier aux Gandonnières à Laval.
 - 123 arbitres convoqués :
 - 62 présents soit 50% (17 excusés)
 - 73 seniors (50 présents soit 68%) dont 9 excusés
 - 50 jeunes (12 présents soit 24%) dont 8 excusés.
 - 3 arbitres seront auditionnés le Samedi 25 Mars pour leurs comportements sur ou en dehors des terrains.

- En raison de l'effectif des arbitres, les désignations d'arbitres ne permettent de couvrir qu'à 70% le championnat D2.
- Les Présidents des Commissions d'Arbitrage des Pays de la Loire ont cosigné un courrier en commun concernant un retour sur les Formations Initiales d'Arbitre de la saison 2022/2023.
- Très bonne collaboration avec le Conseiller Technique en Arbitrage, Jean François PÉRON.
- Prochaine réunion de la Commission : le 24 mars 2023

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mardi 2 Mai 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Président du District



Nicolas POTTIER

Le Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS